Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 17/11/2020
Affiché le 18/11/2020
ID : 030-213001092-20201106-DE2020034-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360) SEANCE DU Vendredi 06 Novembre 2020

N° DE LA DELIBERATION : 2020034

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous présidence de Mr Cyril OZIL, Maire.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mr Croxo Charles, Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : Christine Buchon (excusée, procuration à Charles Croxo), Jean-Michel Laine (excusé)

A été nommé secrétaire : Mme Bonot Anne-Marie

NOMBRES DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à cette délibération : 10

Date de la convocation : 02/11/2020
Date d'affichage : 02/11/2020

Objet de la délibération : 20-DIS-66 Mise en discrétion du réseau BTA - Rue et Place du Château / rue du Bourrelier Tr3

Le Conseil Municipal,

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux : **Dissimulation.**
Ce projet s'élève à **92 757,80 € HT** soit **111 309,36 € TTC.**

Définition sommaire du projet :

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public.
Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans l'Etat Financier Estimatif (EFE). Après avoir ouï son Maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée à l'unanimité :

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à **92 757,80 € HT** soit **111 309,36 € TTC**, dont le périmètre est défini dans le dossier d'avant-projet ci-joint, ainsi que l'Etat Financier Estimatif, et demande son inscription au programme d'investissement syndical pour l'année à venir.
2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes.
3. S'engage à inscrire sa participation, telle qu'elle figure dans l'Etat Financier Estimatif ci-joint, et qui s'élèvera approximativement à **4 640,00 €**.

Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 17/11/2020
Affiché le 18/11/2020
ID : 030-213001092-20201106-DE2020034-DE

4. Autorise son Maire à viser l'Etat Financier Estimatif ci-joint, ainsi qu'un éventuel Bilan Financier Prévisionnel qui pourra définir ultérieurement la participation prévisionnelle compte tenue des décisions d'attribution des aides ou des modifications du projet.
5. Versera, sa participation en deux acomptes comme indiqué dans l'Etat Financier Estimatif ou au Bilan Financier Prévisionnel :

- le premier acompte au moment de la commande des travaux.
- le second acompte et solde à la réception des travaux.

6. Prend note qu'à la réception des travaux le syndicat établira l'état de solde des travaux, et calculera à ce moment la participation définitive de la collectivité sur la base des dépenses réalisées.
7. Par ailleurs, la commune s'engage à prendre en charge les frais d'étude qui s'élèvent approximativement à **3 841,97 € TTC** dans le cas où le projet serait abandonné à la demande de la mairie.
8. Demande au service gestionnaire de voirie les autorisations relatives aux permissions de voirie et aux accords de voirie nécessaires à la bonne réalisation des travaux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS R.F. (Gard)

Le Conseil Municipal,

Le Maire, Cyril OZIL		Mr Sébastien BOURGUET Conseiller Municipal	
La Première Adjointe, Stéphanie CROXO		Mme Caroline RECHT Conseillère Municipale	
Le Deuxième Adjoint, Mr Jean-Luc SAUVAYRE		Mr Eric LAFONT Conseiller Municipal	
Mr Jean-Michel LAINE Conseiller Municipal		Mr Sylvain OZIL Conseiller Municipal	
Mme Anne-Marie BONOT Conseillère Municipale		Mr Charles CROXO Conseiller Municipal	
Mme Christine BUCHON Conseillère Municipale			

Envoyé en préfecture le 16/11/2020
Reçu en préfecture le 17/11/2020
Affiché le 18/11/2020
ID : 030-213001092-20201106-DE2020034-DE

SMEG
L'énergie Gardoise

ETAT FINANCIER ESTIMATIF
EUZET - SECTEUR 02

Mise en discrétion du réseau BTA - Rue et Place du Château et rue du Bourrelier Tr3

I. ETAT DES DEPENSES ESTIMATIVES

Dépenses prévisionnelles

Travaux :	83 757,80 € HT		
Ingénierie :	4 500,00 € HT		
Autre :	4 500,00 € HT		
Total des dépenses prévisionnelles :	**92 757,80 € HT**	**111 309,36 € TTC**	(TVA: 20%)

II. ETAT DES AIDES POTENTIELLEMENT ATTRIBUABLES SOUS RESERVE DE DÉCISION D'ATTRIBUTION

Programme	Travaux HT subventionnés	Subvention			Participation Collectivité
FACE C 2021 [DIPI]	92 757,80 €	FACE	75,00 %	69 568,35 €	4 637,89 €
		SMEG	20,00 %	18 551,56 €	
	92 757,80 €			**88 119,91 €**	**4 637,89 €**

III. ETAT ESTIMATIF DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Participation de la collectivité aux travaux :	4 637,89 €
TVA (20 %) :	0 €
Participation estimative totale de la collectivité à verser au syndicat :	**4 637,89 €**

IV. ESTIMATION DES VERSEMENTS DE LA PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITÉ

Acompte N°1 de 50% :	2 000,00 €
Acompte N°2 et solde :	2 637,89 €
TOTAL	**4 637,89 €**

A EUZET, le 06/11/20

Pour la collectivité :
EUZET

le Maire, **Cyril OZIL**

MAIRIE de EUZET-LES-BAINS (Gard) R.F.

A NIMES, le 23/10/2020

Pour le Président et Par délégation
Le Directeur du Pôle Technique du SMEG

Joseph BLANCHER
Vice-Président
Secteur Energie 2 - Cèze
Syndicat Mixte d'Electricité du Gard

Michel DARRAS